

de Frontin. Parmi les auteurs modernes, Delamarre, dans le *Traité de la police des Anciens*; Bélidor, *Architecture hydraulique*, etc., contiennent, sur cette matière, des détails très intéressants. Mais dans un moment où il est fortement question de fournir des eaux à la ville de Lyon, j'ai cru qu'il était de toute nécessité de rappeler à mes concitoyens l'importance extraordinaire que les anciens mettaient avec tant de raison à fournir leurs villes des meilleures eaux qu'ils pouvaient y amener, et que, pour accomplir ce but, les distances très-éloignées, les difficultés les plus grandes qu'opposait la nature, et les dépenses prodigieuses qu'entraînaient tous ces travaux, ne les arrêtaient jamais, comme on le verra dans la description des aqueducs de Lugdunum. En publiant ce travail incomplet, je n'ai pas eu de plus grand désir que de stimuler les habitants de Lyon, par le souvenir et la description des merveilleux travaux qui fournissaient autrefois des eaux à l'ancienne ville, tandis que de nos jours on ne fait que peu de chose pour obtenir de si heureux résultats. L'intérêt public ne touche que peu de personnes, et, malgré les intentions louables de nos magistrats, le temps s'écoule et l'on ne décide rien; nous vivons comme si des siècles étaient à notre disposition.

L'administration (1), au lieu de prendre l'initiative d'une si grande mesure, se laisse souvent dépasser par l'intérêt des particuliers qui, sous le prétexte de l'intérêt public, ne voient que leur intérêt propre, bienheureux encore que l'appât du gain détermine des hommes actifs et intelligents à spéculer sur les travaux d'utilité publique; car, sans eux, la plus grande partie des ponts, des canaux, des chemins de

(1) Nous rendons toute justice à M. Jayr, notre nouveau préfet, qui s'occupe sérieusement de l'examen des différents projets qui sont présentés par des compagnies à l'administration municipale pour amener des eaux à Lyon.